



LE PAYS HORLOGER

PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du jeudi 1^{er} mars 2018 à Charquemont

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Maryse Mainier, Dominique Mollier, Catherine Rognon.
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Patrick Bertin, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Régis Ligier, Roland Martin, Anthony Mérique, Paul Moureaux, Denis Nappez, Serge Orny, Bruno Todeschini, Gilles Robert, Pierre Vaufrey, Christelle Vuillemin, Pierre Vuillemin, Pierre-Jean Wycart.

Absents excusés :

- Mesdames Nathalie Pepe-Aubry.
- Messieurs Cédric Bôle, Serge Cagnon, Fabien Cartier.

Monsieur Roland Martin a été élu secrétaire.

Monsieur Cédric Bôle donne procuration à Monsieur Denis Leroux.

Monsieur Gilles Robert quitte la séance à 20h15 et donne procuration à Monsieur Denis Nappez.

Observateurs :

- Monsieur Yannick Nancy

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie Monsieur Roland Martin pour son accueil au sein de la commune de Charquemont.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Le comité valide le compte-rendu de la séance précédente : 1^{er} Février 2018.

Approbation à l'unanimité.

➤ EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET RAPPROCHEMENT DU COMPTE DE GESTION

Cf. Compte administratif et compte de gestion

Monsieur le président quitte la séance pour laisser place au vote.

Après présentation et examen du compte administratif 2017, ainsi que du compte de gestion correspondant, Monsieur le vice-président constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2017 et propose de passer au vote du compte administratif 2017.

Le Comité constate la concordance entre les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif et approuve à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2017.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2017 est de 114 888,20 euros.

Le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement ainsi déterminé :

- Résultat antérieur reporté : 75 614,43 €
- Résultat de l'exercice : +39 273,77 €
- Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2017 : 114 888,20 €

Et présente un besoin de financement cumulé d'investissement ainsi déterminé :

- Solde cumulé d'investissement n-1 : 27 157,83 €
- Solde des opérations de l'exercice : - 32463,51 €
- Solde cumulé d'investissement au 31/12/2017 : - 5305,68 €

Approbation à l'unanimité.

➤ AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président s'étant vu rappelé en séance propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- Au besoin de financement de la section d'investissement : 5 305,68 €
- Reliquat à reprendre au budget 2018 : 109 582,52 €

Approbation à l'unanimité

➤ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Cf. Compte budget primitif 2018

Après présentation par Monsieur le Président, le Comité Syndical décide d'approuver le budget primitif 2018.

Approbation à l'unanimité

➤ SUBVENTION AU POLE DE COMPETITIVITE DES MICROTECHNIQUES 2018

Dans le cadre du contrat de performance 2014 - 2018, le pôle des microtechniques sollicite un soutien de 5000 € en 2018.

Compte-tenu des échanges avec eux en 2017, il est proposé de maintenir le niveau de subvention de 2017 à savoir : 3000 €. Nous avons diminué notre participation en 2017 faute de retours concrets du pôle chez les entreprises du territoire.

Approbation à l'unanimité

➤ SUBVENTION A LA PLATEFORME DE PROTOTYPAGE DU LYCEE DE MORTEAU

La plateforme de prototypage et microtechniques, constituée au sein du GIP FTLV, sollicite une aide de 4300 € pour l'acquisition d'un instrument de contrôle optique.

Il est proposé de répondre favorablement pour marquer notre soutien au site mortuacien de la plateforme. La dernière aide attribuée remonte à 2008 pour l'acquisition de l'imprimante 3D.

Les membres du comité décident d'attribuer une aide de 4300 € au GIP FTLV dans le cadre de la plateforme prototypage et microtechniques pour l'acquisition d'un instrument de mesure optique sous réserve que cet outil soit implanté au Lycée de Morteau.

Approbation à l'unanimité

➤ AVENANT A LA CONVENTION AVEC L'OFFICE DE DESTINATION POUR FIXER LES MODALITES DE VERSEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

Cet avenant porte sur l'article 5 de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens signée entre le PETR et l'Office de Tourisme du Pays Horloger relatif au reversement de l'équivalent de 50% de la taxe de séjour collectée dans les Communautés de Communes, vu le fonctionnement des exercices comptables des collectivités, il est proposé la formulation suivante :

« Versement en cours de l'année (n) d'une somme forfaitaire équivalente à 70% du montant attendu de la taxe de l'année budgétaire en cours, avec régularisation en début d'année n+1 afin de prendre en compte les sommes réellement perçues par les collectivités l'année précédente. »

La CCPR demande de ne pas inclure le reliquat de 2016 cette année dans la mesure où ce nouveau système ne prend effet qu'en 2017.

Approbation à l'unanimité

Monsieur Gilles Robert quitte la séance.

➤ PROGRAMME 2018 POUR L'ACTION « ENTREES DE BOURGS »

Objectifs de l'opération :

1. Rédaction de fiches thématiques dans le but de la réalisation d'un guide méthodologique ;
2. Diagnostic de 2 communes ou 4 entrées de bourgs : Le Russey et Maîche; Réalisation de schémas et croquis d'intention. Accompagnement des élus en phase opérationnelle.
3. Sensibilisation sur l'intégration paysagère en général : terrain en lecture de paysages, élus + habitants ;
4. Travail en ateliers d'urbanisme et de paysage : équipe projet (AUDAB + CAUE + Pays Horloger + STA ponctuellement) + groupe de travail (élus) ;
5. Traduction des préconisations dans le projet de PNR, le SCoT et les documents d'urbanisme.

Soit :

- CAUE : 46 jours de travail (2 personnes) ;
- AUDAB : 50 jours de travail (2 personnes)
- TOTAL PHASE : 33 646,52 €

Recettes attendues :

- 40 % région, actions de préfiguration PNR
- 30 % massif

Le comité autorise le président à solliciter les subventions et à signer les conventions afférentes.

Approbation à l'unanimité

➤ CONTRAT DE TERRITOIRE AVEC LE CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Il faut s'inscrire dans la logique des 4 priorités régionales :

- Accueil et attractivité du territoire
- Transition énergétique
- Renforcement du maillage des pôles
- Gestion durable de l'espace et lutte contre l'étalement urbain

Compte-tenu de la nature des projets en cours sur le territoire et de la transversalité du thème, le comité choisit de mettre en avant la transition énergétique.

Approbation à l'unanimité

➤ RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU CHARGE DE MISSION URBANISME 2018-2021

Par délibération 2014-15 du 6 mars 2014, le comité a créé le poste de chargé de mission aménagement et urbanisme pour la période 2014 - 2020.

Le recrutement n'ayant été réalisé qu'en 2015, il est en conséquence proposé de repousser l'échéance du poste d'un an.

Le comité décide de prolonger le poste au maximum jusqu'en 2021 pour la bonne réalisation des missions.

Approbation à l'unanimité

➤ DIVERS

• **Retours sur février**

- **6 février : AG de luxe & tech** : Le président a été reconduit. M Truchot de Axon Nanotech fait son entrée au bureau.
- **22 février : SRADDET, réunion des présidents de SCOT** : Le SRADDETT comprendra un volet réglementaire, la prochaine série de commission sera consacrée à cela. Il conviendra d'y participer.
- **26 février : Réunion mobilités en préfecture** : La société SIS met maintenant en place des bus d'entreprises vers Baume les Dames. D'autres territoires seront contactés pour le déploiement éventuel d'autres lignes. Le vice-président Neugnot a réaffirmé les engagements de la région sur la ligne des horlogers malgré le récent rapport Spinetta.
- **28 février** : Programme européen ASTUS :

• **Programme européen ASTUS**

La visite d'un site pilote est organisée par le conseil régional le 28/02 :

- PNR des Bauges : offre de mobilité rurale
- Agence d'éco mobilité
- Autostop organisé Annecy / Les Bauges

Prochaines réunions :

- 12 mars après-midi : présentations d'outils de modélisation à Besançon
- 8 juin : atelier sur les scénarios en Pays Horloger
- 26 et 28 juin : école ASTUS à Salzbourg
- Septembre : atelier sur la stratégie

- **Ateliers PNR**

Une nouvelle série de commissions a été programmée pour travailler sur les engagements :

- **Axe 1 : Un territoire de montagne à haute-valeur patrimoniale pour les générations actuelles et futures**
 - o Orientations 1.1, 1.2 et 1.3 : le lundi 26 février de 14h00 à 17h00 à la mairie du Russey
- **Axe 3 : Un territoire à haute-valeur ajoutée pour son économie**
 - o Orientations 3.1 (économie) et 3.3 (tourisme) : lundi 5 mars de 14h à 17h au château du Désert à Maîche
 - o Orientation 3.2 (agriculture et forêt) : lundi 12 mars de 9h à 12h à la mairie de Fournet-Luisans
- **Axe 2 : Un territoire dynamique, habité et vivant à haute qualité du cadre de vie**
 - o Orientations 2.1 (urbanisme et mobilités) et 2.3 (services) : lundi 19 mars de 9h à 12h à la mairie de Grand'Combe-Châteleu
 - o Orientation 2.2 (énergie et climat) : lundi 26 mars de 9h à 12h à Belleherbe.
- **Axe 4 : Un projet fédérateur**
 - o mardi 3 avril de 9h00 à 12h00 à la mairie de Ville-du-Pont

- **Evènements à venir**

- 6/3 9h00 : Travail sur l'axe 4
- 7/3 : journée technique au lycée Edgar Faure
- 14/3 10h00 : CoPil PNR au Russey
- 19/3 19h00 : rencontre ARS
- 22/3 16h30 : PNR Doubs et PNR Chasseral : soirée transition énergétique
- 23/3 9h00 : comité stratégique transfrontalier à Damprichard
- 27/3 20h00 : soirée PADD (report séance décembre) CCPM
- 29/3 : journée évaluation des chartes de PNR au CR BFC
- 19/4 : CoPil SCOT
- 28/6 : Colloque de clôture du programme de covoiturage

- **Congrès des PNR**

Il aura lieu dans le PNR du Pilat (St Etienne) les 10 et 11 octobre. Le budget est prévu jusqu'à 6 participants : élus + équipe technique.

La prochaine séance aura lieu jeudi 5 Avril 2018 à Morteau

Le Président
Denis Leroux



Une copie de ce compte-rendu est disponible sur <http://www.pays-horloger.fr>

